



Plan 1/3: Zonage

Commune de Germolles-sur-Grosne

Échelle	Procédure	Cadastre	Arrêt	Approbation	Rendu numérique
					le
1:5000	Elaboration	PCI Vecteur m.a.j 03/12/2019			

Les zones urbaines et à urbaniser

- U Zone urbaine
- 1AUa Zone ouverte à l'urbanisation à dominante d'habitat
- 1AUj Zone d'activités économiques ouverte à l'urbanisation

Les zones naturelles et agricoles

- A Zone agricole
- Ap Zone agricole inconstructible
- Ai Zone agricole de gestion des activités économiques
- N Zone naturelle
- NL Zone naturelle de loisirs
- Np Zone patrimoniale
- Ne Zone naturelle d'équipement
- Nenr Zone d'accueil de dispositifs d'énergies renouvelables
- Ni Zone naturelle de gestion des activités économiques
- Nc Zone naturelle de corridors

Les éléments remarquables du paysage

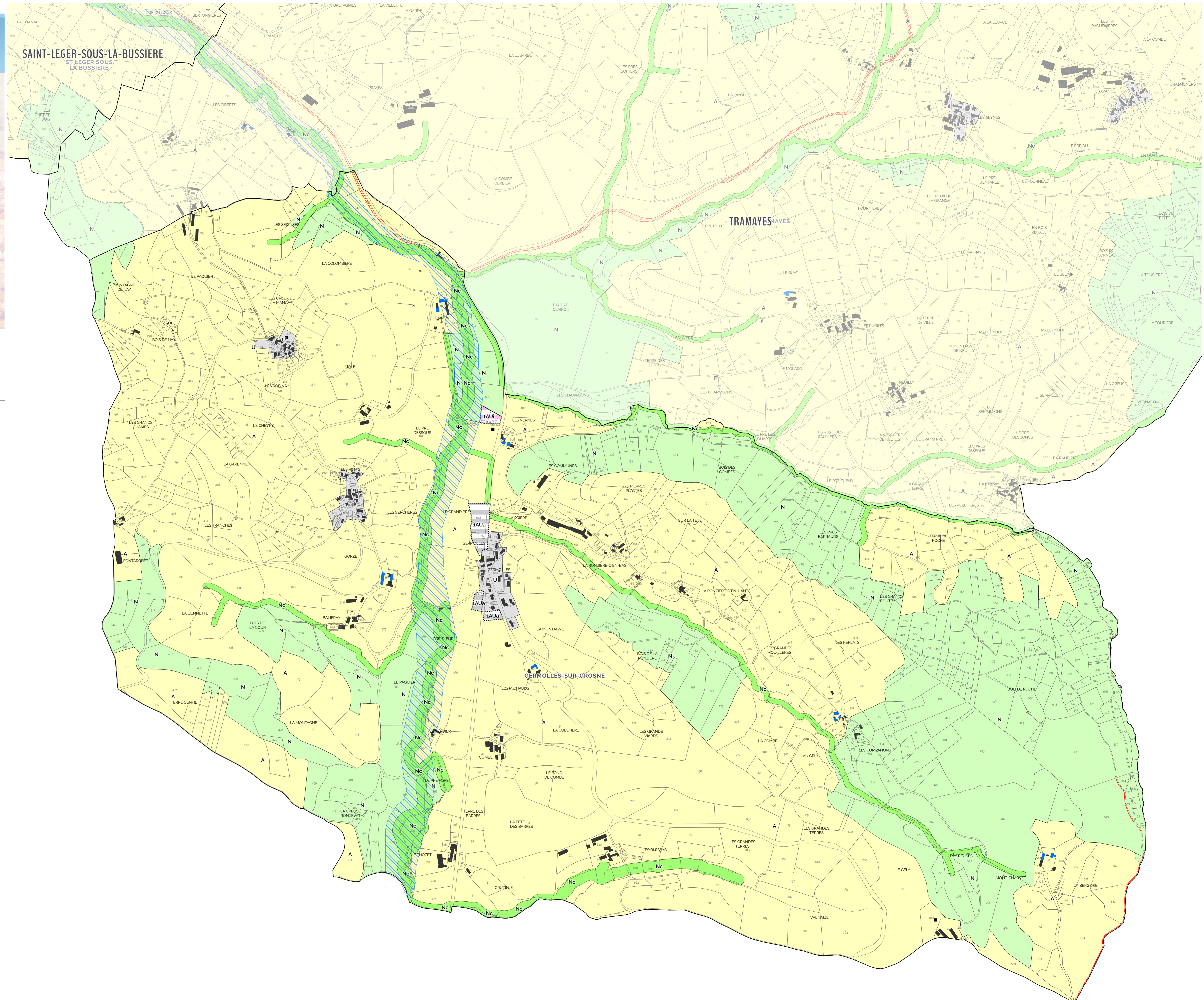
- * Boisements protégés au titre de l'article L151.19 du CU
- * Bâti protégé au titre de l'article L151.19 du CU
- o Boisements protégés au titre de l'article L151.23 du CU

Les risques naturels

- / Risque d'érosion de la côte viticole : écoulement concentré
- / Risque d'érosion de la côte viticole : écoulement diffus
- / Zone inondable (Source : Atlas des zones inondables, 2009)

Autres éléments

- Repérage des Orientations d'aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Diversité commerciale à protéger ou à développer
- Nouvelles constructions



REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2022

Application agréée E-legalite.com

93_AU-071-200071645-20220602-PLUI_ZONGER

ER01	Création d'une voie verte	Communauté de communes	Superficie (en m ²)
ER09	Élargissement de la voie forestière	Commune	126410
			1406

